

GRAND DÉBAT CITOYEN

Le 8 février 2019

Mairie du 5^e arrondissement – 21 place du Panthéon – Paris

M^{me} BERTHOUT :

Monsieur le député, Mesdames, Messieurs, les élus membres du conseil d'arrondissement qui êtes là, comme moi en simples spectateurs. Merci d'être là, merci d'avoir répondu en grand nombre. J'avoue que je me demandais si nous serions aussi nombreux ce soir pour ce grand débat national. Quand le Président de la République l'a lancé, j'ai été un des premiers Maires d'arrondissements à Paris à souhaiter de manière très républicaine faire deux choses. Évidemment, laisser au rez-de-chaussée de la mairie un cahier des propositions et des doléances et la deuxième, ouvrir cette mairie pour tenir un grand débat et que la parole vous soit donnée. Je pense que c'est un moment de démocratie extrêmement important.

Nous avons eu l'idée avec les élus d'avoir témoin sur chacun des grands thèmes car il était important de pouvoir, à un certain moment, poser le débat, reformuler les choses. Je voudrais juste les présenter très rapidement. D'abord, Karine Rarivoson, avocate spécialiste en droit fiscal qui sera notre animatrice sur la fiscalité et les dépenses publiques. Stéphane Rozès, président de CAP sera sur la démocratie et la citoyenneté. Henri-Michel Comet, ancien secrétaire général du ministère de l'Intérieur, ancien préfet de région sur l'organisation de l'État et des services publics. Gilles Trystram, directeur général de l'AgroParisTech sur la Transition écologique. Enfin, Thierry-Paul Valette, fondateur des gilets jaunes citoyens qui distribuera la parole ce soir. Je voulais également signaler dans cette salle la présence de Jean-Paul Bailly, un des garants de ce grand débat et je le remercie d'être à nos côtés ce soir.

Que le débat commence, nous allons faire un tirage au sort des sujets. L'idée étant que chaque thème dure trois quarts d'heure très précisément. Très bons débats, ces derniers sont retransmis en direct et nous avons, par ailleurs, le Directeur général des services qui prendra en écrit la substantifique moelle de vos questions, des réponses qui sont apportées. Merci encore de votre présence très nombreuse.

Gilles le Gendre :

Merci, Madame la Maire, merci chère Florence d'avoir organisé ce grand débat. En effet, vous vous êtes lancée très vite dans cette initiative avant même que nous en ayons défini les contours avec le Président de la République. Elle recueille beaucoup de succès, évidemment ce soir dans cette mairie du 5^e, elle en recueille partout en France. Nous sommes sur une initiative démocratique, inédite, républicaine et non partisane. Nous allons débattre durant trois heures avec une liberté de parole absolue. Les Français ont envie de parler politique, parce qu'ils savent que derrière la Politique se joue leur avenir, leur futur, le destin de leurs enfants et de leur descendance. Nous sommes absolument assurés que ces débats donneront lieu à des contributions honnêtes, qui seront intégralement et honnêtement restituées. Ensuite, évidemment des décisions devront être prises tenant compte de ce que nous auront dit les Français, mais là, la démocratie représentative reprendra ses droits, mais plus enrichie, nourrie et orientée par ce que nous nous serons dit durant deux mois.

Merci à vous tous d'avoir joué le jeu, merci encore à M^{me} la Maire et bon débat national.

M^{me} BERTHOUT :

Pour le tirage au sort, Monsieur, une main innocente, vous allez prendre le premier.

UN INTERVENANT :

L'organisation de l'État et des services publics.

UN INTERVENANT :

Pour l'organisation de l'État et des services publics, Henri-Michel Comet sera garant de cet aspect technique, afin de donner un avis d'expert tout en étant le plus neutre et objectif possible.

M. COMET :

J'ai une expérience avérée du fonctionnement de l'État, qu'il soit parisien ou qu'il soit territorial, donc de l'État et des collectivités à travers différentes responsabilités que j'ai pu exercer. Nous avons bien des niveaux très différents, trois peut-être.

Le premier serait celui de la désignation des personnes qui nous représentent, et Stéphane Rozès a sans aucun doute une expertise à apporter, quelle est la désignation de ces personnes qui nous représentent, vote de suffrage, système électoral. Qu'elle est l'organisation de ces institutions, nous avons l'État, fait-il trop de choses ? Nous avons les collectivités, font-elles trop de choses, comment les font-elles, les uns et les autres, l'État et les collectivités ? N'oublions pas aussi un échelon déterminant, celui de l'Europe qui dans notre système prend de plus en plus de place. Enfin, après la désignation, après l'organisation, le troisième niveau est très différent, c'est le fonctionnement. À quel coût, est-ce efficient ? À quelle efficacité en termes de solidarité, d'accès de modalités, mais aussi et tout autant, dans la hiérarchie des priorités que telle ou telle institution doit assumer. Voilà une sorte de cadrage en quelques instants puisque vous m'avez demandé de le faire. Modalités de désignation, organisation, fonctionnement sur l'État, les collectivités et bien sûr, l'Europe.

UN INTERVENANT :

Ma question est plutôt à périmètre parisien et non national. Je pense à l'organisation, au fonctionnement de l'organisation territoriale à Paris. Nous avons les mairies d'arrondissements et la mairie de Paris. Dans le pays nous avons une forte attente de proximité, la proximité c'est la mairie d'arrondissement. Or, je constate en tant que participant au Conseil d'arrondissement dans cette mairie que sur des sujets qui font la vie des citoyens, la sécurité, la propreté, l'aménagement de la voie publique, la circulation, ce n'est pas du tout fluide entre la mairie de Paris et celle d'arrondissement. Nous avons l'impression que cela est très compliqué, pas très efficace. Comment pouvons-nous prendre le problème, remettre à plat tout cela, regarder quelles sont les délégations à donner aux mairies d'arrondissement, sur quels sujets doivent-elles être réellement consultées ?

UNE INTERVENANTE :

Je vais aussi aborder un sujet sur Paris. Nous constatons une opposition sur toute la France entre les périurbains et les habitants du centre-ville concernant notamment la région parisienne. En banlieue, il existe de grandes disparités en termes de moyens, d'accès aux transports en commun, de services, d'éducation. Il se trouve que dans l'agglomération parisienne se trouvent Paris et la petite couronne qui représentent quatre départements

dont l'un est le plus riche de France, l'autre le plus pauvre. Plutôt que de penser avec une multitude de contrats qui seraient passés entre Paris et les trois autres départements, serait-il envisageable de faire de ces départements une seule et même commune ? Cela pourrait permettre une meilleure concertation en termes de transport, une seule académie scolaire. Penser aussi à la politique écologique à l'échelle de ce nouveau territoire et également, envisager la taille de l'agglomération parisienne sur une taille plus importante au niveau européen, voire à des capitales internationales.

UN INTERVENANT :

En matière de décentralisation il semble que les mouvements ont pointé cette séparation. De plus, il serait aussi intéressant d'évaluer le résultat des lois précédentes de décentralisation avec la création des grandes régions, cela a-t-il été suffisant ? Nous devrions aller plus loin et donner aux régions de réels pouvoirs. Cela entraînerait un sentiment plus fort de proximité entre les citoyens et ceux qui décident de leur vie quotidienne. Cela permettrait aussi peut-être de se rapprocher de cet échelon européen qui devient à tous les égards déterminant.

UN INTERVENANT :

Je voudrais proposer le retour au député-maire et demander l'interdiction du cumul du mandat parlementaire avec une activité privée rémunérée. Pour cela, il faudrait revaloriser l'indemnité parlementaire.

UNE INTERVENANTE :

Ne devrions-nous pas rendre le vote obligatoire ? Quitte à consulter les blancs également et en voir leur signification. Beaucoup de personnes se sont battues pour avoir le droit de voter et il me semble que cela serait un devoir de la part des Français.

UNE INTERVENANTE :

Il eût été utile, avant d'organiser un grand débat, de donner aux Français l'opportunité d'avoir une vision de ce qui s'est passé dans les 30, 40 dernières années sur l'organisation de l'État, ce qui est fait, comment est organisée la dépense publique, ce qui est fait des impôts. Nous aurions aimé savoir comment ont évolué les dépenses, ce qui est consacré à la santé, à l'éducation, etc. La crise actuelle est née du sentiment que nous payons de plus en plus d'impôts et que nous avons de moins en moins de services publics, qu'ils sont de plus en plus dégradés, notamment les hôpitaux. Je crois très sincèrement que cela est le fond du problème, nous ne savons pas comment cela a évolué. Si nous demandons aux gens ce qu'ils veulent, ils veulent payer moins d'impôts et plus de services.

UN INTERVENANT :

Ne serait-ce pas plutôt l'occasion de redéfinir les principales missions de l'État ? Ce qui est de l'ordre de l'État, ce qui pourrait être de l'ordre du privé de façon à ce que nous conservions un bon équilibre entre une efficacité de services publics et peut-être, en réorganisant, arriver à faire moins de dépenses. Je voudrais aussi revenir sur le vote obligatoire qui ne me paraît pas être une bonne solution. Par contre, je me pose la question

de savoir comment, alors que nous avons 40 % d'abstention, un nombre important de gens qui ne sont même pas inscrits sur les listes électorales, pourrions-nous les resensibiliser ?

UNE INTERVENANTE :

Il serait intéressant de séparer l'élection du Président de la République de l'élection des députés. (*Applaudissements.*) Pour plusieurs raisons. La première, il me semble qu'une des motivations du cirque dans lequel nous vivons depuis deux mois avec une grande légitimité dans les demandes des gilets jaunes, est que nous n'avons plus de débat politique en France, car les députés ne sont plus les élus de la nation, ils sont les suffragistes des Présidents. (*Applaudissements.*) En dehors de toute opinion politique, cela serait la même chose avec n'importe quel président. Ils doivent leurs places à la personne qui a été élue avant eux, le système fait que les Français lorsqu'ils élisent un Président veulent lui donner la majorité, afin qu'il puisse gouverner. Ainsi, ils lui doivent leurs places, nous ne voyons qu'une seule tête et dès qu'un n'est plus d'accord, il doit partir. Par conséquent, nous ne parlons plus politique en France.

UN INTERVENANT :

La société française a besoin d'une profonde démocratisation. L'exercice du pouvoir par le Président de la République avec le mode actuel d'élection au suffrage universel direct amène à une verticalité du pouvoir. Cela amène à mettre entre parenthèses ce que nous appelons l'échelon intermédiaire, maires, syndicats, etc. Une démocratisation profonde passerait par l'élection du Président de la République par les députés de l'Assemblée nationale en redonnant le pouvoir à l'Assemblée nationale. Nous avons critiqué la Quatrième République à cause de l'instabilité que nous attribuions à ce système. En réalité, son instabilité politique est due au fait que le pouvoir était exercé en mettant entre parenthèses tout un secteur de la société qui ne se reconnaissait pas dans les partis politiques. De fait, un pouvoir stable est un pouvoir qui gouverne dans l'intérêt des citoyens et cela passe par cette démocratisation de la société.

UNE INTERVENANTE :

Parlons de comptabiliser les votes blancs. (*Applaudissements.*) Nous connaissons une abstention énorme et elle est en grande partie due au fait que les gens ne se sentent plus représentés. Ensuite, nous devons absolument mettre une certaine proportionnalité, 5 %, 10 %, pour les élections législatives. Idem, vous avez beaucoup de gens qui votent, je prends Front national, je prends d'autres minorités politiques ou majorités politiques, qui finalement ne sont pas représentées. Notre chère Marine Le Pen représente à peu près 30 % des électeurs et elle a quatre ou cinq députés au Parlement. Comment voulez-vous que les gens se sentent concernés ? Je suis pour pousser les gens à voter notamment les jeunes.

UNE INTERVENANTE :

Je voudrais intervenir sur la confiance que nous avons dans les institutions qui a été complètement rompue ces derniers temps. Dans certaines situations, nous avons face à nous des institutions avec un pouvoir sans limites, nous devrions presque prendre des avocats pour nous défendre. Nous avons besoin de clarification, savoir si nous sommes vraiment représentés et si vraiment il y a un désir d'égalité. Cet état de fait se retrouve aussi

dans le monde de la santé, je voudrais que nous prenions en compte que c'est un service public très important et les Français y sont très attachés. Je suis soignante et je ne sais pas comment nous allons pouvoir continuer avec la rupture de confiance vis-à-vis de ces instances. Je suis au contact de la population, nous sentons un malaise et si les gens mettent le gilet jaune maintenant c'est qu'ils ne sont plus représentés, ils ont en face d'eux une institution qui est violente. Je voulais aussi rebondir sur le fait que les syndicats, actuellement, ne représentent plus la population, les gens ne votent plus. Dans le syndicat dans lequel je suis impliquée, moins de 30 % de gens votent et ils ont raison de ne pas voter, car ils ne sont plus représentés par des gens qui sont là depuis 20, 30, 40 ans et qui ne savent plus parler de la réalité des travailleurs. Je me demandais dans quelle mesure nous pouvions limiter les mandats et les âges de ces gens qui sont dans les syndicats.

UN INTERVENANT :

Ma première préoccupation concerne l'objectivité du débat national, parce que nous avons l'impression que c'est le pouvoir politique qui pose les questions et non la population qui met en avant sa sollicitation. (*Applaudissements.*) Nous avons l'impression que ce débat est comme une échappatoire pour le gouvernement, afin d'essayer d'endiguer la crise sociale et économique. En deuxième lieu, il faudra élargir le champ de la démocratie participative c'est-à-dire que le citoyen devrait pouvoir s'impliquer dans toutes les décisions politiques et non pas seulement cantonner les avis des citoyens dans le domaine environnemental et de l'aménagement du territoire. Il faut que pour toutes choses qui concernent la vie des individus, ils aient la possibilité de s'exprimer. C'est pourquoi, je propose d'introduire le referendum d'initiative citoyenne.

UN INTERVENANT :

Je voulais revenir sur deux points évoqués précédemment avec lesquels je suis en désaccord. D'abord sur le vote blanc. Pour moi l'élection, par définition, c'est choisir. Or, le vote blanc est un non-choix. Je pense que nous devons aussi accepter que quelque part le candidat idéal n'existe pas et que nous devons choisir lors d'une élection. (*Applaudissements.*)

Le deuxième point porte sur la proportionnelle. Pour moi, l'esprit de la Cinquième République c'est le rassemblement, aller au-delà d'une simple ligue de parti et je trouve cela bien que des partis comme le Rassemblement national ou la France insoumise ne puissent pas avoir autant de sièges tout simplement, parce que ce sont des partis qui ne sont pas capables dans un second tour de rassembler au-delà de leur propre camp. (*Applaudissements.*)

UNE INTERVENANTE :

Je voulais revenir sur la question des services publics et rappeler tout de même que nous parlons toujours de la dette publique alors que la dette privée est plus importante. Ensuite, où trouver l'argent ? Le ministère de la Défense a suffisamment d'argent pour des guerres qui sont faites en nos noms, que nous n'avons jamais demandées et dans le but de préserver des intérêts économiques. Nous pourrions très bien réinvestir cet argent dans les services publics. Deuxième chose, j'entends souvent le terme de *responsabiliser les Français*. Quels Français faut-il responsabiliser ? Ce sont toujours les gens les plus pauvres que nous responsabilisons. Nous pourrions aussi responsabiliser les riches.

UN INTERVENANT :

Pour ce qui est de cette notion de représentativité, les gens ne se retrouvent pas dans leur assemblée donc se sentent loin des débats. De plus, une assemblée étant très monocolore, elle ne débat pas. Or, le débat fait la richesse, il donne des chances de faire émerger des propositions originales et cela s'appelle la pluralité. L'idée de la proportionnelle reste très importante. Les concitoyens doivent se sentir véritablement représentés, que leurs idées soient portées à tous les échelons. Les majorités doivent réellement représenter la volonté des Français. Nous sommes arrivés à un point aujourd'hui où la Cinquième, pour moi, n'est plus réformable, nous devons aller vers une République plus représentative. (*Protestations.*)

UNE INTERVENANTE :

Nous avons eu le rapport spécial du GIEC sur comment rester sous les 1,5 degré. Le chemin serait de diviser de moitié les trajets qui sont faits en voiture. Au niveau des services publics que pouvons-nous dire sur le transport ferré régional ? De plus en plus de petites lignes permettant à des gens d'aller aux villes ferment. (*Applaudissements.*) Cela était au niveau de la France. Pensons aussi au niveau européen, sur les trains de nuit qui permettraient d'aller d'une capitale européenne à une autre.

UN INTERVENANT :

La France attire le plus de touristes au monde. Vue de l'extérieur, c'est un formidable pays. Nous devons apprendre sereinement à concilier tout le monde, les riches et les pauvres, et ne plus aller dans ces étiquettes qui ne nous rendent pas service. Nous avons besoin de ceux qui investissent pour tout le monde mais il ne faut pas que d'entrée de jeu nous pointions du doigt les uns et les autres. J'irai plus loin, dans les certaines cohérences, connivences, oppositions, entre les différents partis, dont je ne fais pas partie, je pense que ces oppositions doivent être encore plus constructives. Nous devons les aider, car beaucoup d'entre eux sont extrêmement sincères dans leurs convictions, mais dans la manière dont cela est interprété, nous constatons trop de déformations, nous devons savoir en tant que citoyen quoi faire, afin que cela soit plus constructif.

Je finis par les impôts, le nombre de députés est très bien, mais la bonne question, je crois, est de savoir si nous utilisons à bon escient ces impôts-là et quelles sont notre participation et notre responsabilité. Nous pouvons peut-être aider ceux qui osent se présenter pour devenir élus. Ensuite, nous avons tous les types d'élus, mais cela est une importante responsabilité d'être visible. Ils sont élus par certains et pas par les autres. Nous devrions réfléchir aux modèles qui rencontrent moins de conflits dans cette opposition d'opinion pour que nous soyons beaucoup plus terre à terre et beaucoup plus positifs en écoutant tout le monde et en mettant des règles.

UN INTERVENANT :

Nous avons parlé beaucoup de représentation des citoyens, de proportionnelle, de participation, etc. Dans le système judiciaire se trouve le système des jurys où nous tirons au hasard des citoyens et nous leur demandons leurs avis. Pourquoi n'aurions-nous pas une Assemblée nationale et une Assemblée tirée au hasard sur les listes électorales ? (*Applaudissements.*) Des personnes qui acceptent de donner plusieurs années de leur vie à la

nation. Ainsi, durant quatre ou cinq années, nous ne ferions pas notre métier habituel, mais nous serions au service de la nation dans ce cadre-là.

UN INTERVENANT :

Je voulais revenir sur le thème de la décentralisation et du pouvoir des élus locaux. Plus précisément, des Maires qui ont vu leur pouvoir diminuer au profit des intercommunalités et des métropoles, qui ont vu aussi leur budget et leur fiscalité être réduits notamment du fait de certaines suppressions de la dotation de l'État et de la fin de la taxe d'habitation. Je voulais savoir quels étaient leurs rôles pour l'avenir.

M. VALETTE :

Henri-Michel, je vous propose de faire une synthèse des suggestions et des questions qui nous ont été amenées, mais aussi, à donner votre avis en tant qu'expert sur ces sujets.

M. COMET :

Vous avez évoqué d'une façon ou d'une autre à plusieurs reprises la question du savoir. « *Nous ne savons pas bien tout ce qui s'est passé, nous ne savons pas les évolutions, les services publics étaient meilleurs à moindres coûts autrefois, nous ne savons pas comment tout cela a progressé* ». Il est certain que nous avons une multitude d'informations. La connaissance existe, sans doute faut-il la rendre beaucoup plus compréhensible. Mais, au-delà de ce travail que j'entends comme étant une proposition sur laquelle je n'ai pas à m'exprimer, la question importante dans le domaine des institutions est : qui fait quoi ? Ne mettons pas tout toujours aux mêmes endroits, aux mêmes niveaux. Nous avons les responsabilités européennes, nous avons les responsabilités nationales, de collectivités locales, quel que soit leur niveau. Là, je n'ai évoqué que des institutions élues ou portées par le suffrage universel mais la même question se pose pour les institutions ou services portés par le paritarisme. Nous avons des responsabilités d'État, ce sont des services publics nationaux. Je crois savoir que la défense est une responsabilité nationale et que les armées sont un service public d'État fondamental. Les menaces ne sont plus seulement nationales, nous l'avons vécu avec douleur, les menaces sont à travers le monde donc nous voyons bien que l'armée est nationale aujourd'hui, mais peut-être devons-nous aller plus loin, nous poser des questions sur l'Europe, etc., mais cela est bien national.

En revanche, certains services relèvent de la collectivité. Le Conseil régional a un certain nombre de compétences. Sans doute faut-il les clarifier. Nous avons parlé des transports publics, qui en est chargé ? Les Conseils régionaux. Pour les services de proximité, qui est chargé de l'urbanisme ? Les collectivités intercommunales. Cette question de qui fait quoi, à mon avis, est essentielle pour qu'ensemble nous progressions dans ce besoin de connaissances.

Le second thème visait plutôt les questions d'organisation, l'arrondissement *versus* l'Hôtel de Ville, si nous ne parlons que de Paris, mais aussi peut-être Paris et petite couronne, mais aussi peut-être les collectivités sur l'ensemble du territoire, ont-elles assez de moyens ? Sur chacun de ces sujets les choses bougent. Nous avons la loi portée par le suffrage universel national par exemple qui va définir les compétences par exemple de l'Hôtel de Ville. Or, un Hôtel de ville, par exemple à Paris, doit définir ce qu'il octroie ou pas dans une certaine mesure aux arrondissements donc, trouvons le bon interlocuteur et posons-lui les questions.

Par exemple, l'organisation territoriale de l'agglomération parisienne, le sujet existe mais la solution n'est pas trouvée et nous la cherchons depuis quatre, cinq ans. Là aussi, soyons précis dans nos démarches institutionnelles et sachons ce que nous voulons et à qui nous le demandons.

L'autre sujet fondamental touchait la confiance dans nos institutions qui est assez transversale sur bien des choses que vous avez dites. Ce sujet de la confiance dans nos institutions est nodal, mais là aussi, confiance en qui ? Confiance dans le paritarisme, par exemple, qui gère beaucoup de choses notamment dans le domaine de la santé publique ? Confiance dans l'élu local que nous élisons ? Confiance dans le gouvernement qui est un représentant national, confiance dans l'Europe ? Cette confiance est essentielle bien sûr, mais à nouveau, soyons précis dans le choix de nos interlocuteurs.

M. VALETTE :

Nous allons retirer un papier pour le second thème. La démocratie et la citoyenneté. Stéphane Rozès va se présenter quelques instants et ensuite, nous vous redonnons la parole.

M. ROZÈS :

Nous sommes dans les travaux pratiques de la démocratie et la citoyenneté, y compris la capacité de certaines personnes dans cette salle d'être respectueuses des procédures. (*Applaudissements.*) La démocratie, c'est le pouvoir du peuple par le peuple pour le peuple. La citoyenneté est la capacité de mener ce soir un débat dans le respect et l'écoute des autres, parce que la citoyenneté réfère à la question de la république. La république, c'est la capacité d'un individu et du collectif à ne pas seulement faire avancer sa petite affaire à lui. Cela veut dire que la république est un peu plus exigeante que la démocratie, nous n'y trouvons pas seulement le respect des procédures, nous trouvons la capacité de chacun à intervenir dans la vie publique à partir de l'idée que nous nous faisons de l'intérêt général. Vous allez avoir l'occasion de dire des choses très intéressantes et nous allons vous écouter attentivement, voilà je mentionnais ces deux termes qui étaient la démocratie et la citoyenneté. Cela n'est pas exactement la même chose, mais elles convergent et donnent sens au débat de ce soir.

UN INTERVENANT :

Ma proposition concerne l'état de la France. Je propose que le Premier ministre prononce tous les ans, un discours sur le niveau et l'évolution d'une dizaine d'indicateurs sociaux. Par exemple, le niveau de vie des plus pauvres, le taux de chômage, etc., devant une Assemblée de citoyens et de députés tirés au sort. L'intérêt étant que ce dispositif oblige le gouvernement à rendre des comptes. Je ne suis pas favorable à une démocratie directe ni à une démocratie délibérative. Par contre, je suis pour une démocratie de responsabilité dans laquelle le gouvernement rend compte des effets des politiques qu'il conduit. L'autre intérêt est que les indicateurs seraient décidés à l'avance et seraient permanents et je pense que cela pourrait être un des intérêts du débat que d'en faire la liste. Cela permettrait aussi d'éviter de donner trop d'importance à des évolutions à très courts termes puisque nous aurions l'évolution de ces indicateurs sur une dizaine d'années en même temps que leurs valeurs sur l'année en cours ou l'année précédente.

UNE INTERVENANTE :

Il serait bien d'avoir un tableau récapitulatif des dépenses de l'État, par exemple par rapport à un hôpital, par exemple lorsqu'une personne est hospitalisée en médecine. La même chose pour l'Éducation nationale, un élève coûte tant, etc., afin que le Français s'imagine exactement ce que l'État investit et la même chose au niveau de l'Europe, afin que nous puissions comparer. Nous constaterons que le Français a beaucoup de chance.

UN INTERVENANT :

Nous devons introduire, ou à défaut réduire, les exigences pour le referendum d'initiatives partagées, car il semble très difficile que 4 500 000 personnes demandent un referendum. Nous pourrions réduire par exemple à 800 000, 500 000. Ce dispositif permettra d'encadrer le pouvoir législatif dans la mesure où les députés vont voter les lois en se mettant à l'esprit que le peuple a l'opportunité de remettre en cause la loi par un referendum. De plus, nous devrions limiter la patience civique, il ne faut pas élire un député, le laisser voter comme il le souhaite. Nous devons donner l'opportunité au peuple de convoquer des élections anticipées. Aussi, nous devrions interdire aux élus, qui ont des attitudes non civiques, de concourir à des élections, notamment les élus qui refusent les perquisitions.

UN INTERVENANT :

Une question a été posée tout à l'heure qui concernait les priorités et je voudrais la rapprocher d'un constat qui a été fait précédemment et qui revient souvent lorsqu'il est question de démocratie et d'élections. Je parle du têt très important d'abstention qui se confirme et qui s'accroît. Je voudrais aussi me référer au déroulement de ce débat et au tumulte auquel parfois il peut donner lieu en empêchant la parole de s'exprimer clairement. La très faible représentation des moins de 30 ans dans cette salle montre que la priorité serait peut-être l'éducation. Sur l'abstentionnisme, une voie s'est exprimée tout à l'heure, pour rendre le vote obligatoire, cela est très discuté avec des arguments pour et des arguments contre. J'y suis plutôt favorable, mais que faisons-nous de ceux qui s'abstiennent ? En Belgique, ils sont taxés. Il est certain que dans une démocratie représentative qui se veut participative lorsque nous demandons la parole, le premier acte à accomplir en tant que citoyens est de voter.

UNE INTERVENANTE :

Je voudrais rebondir sur l'intervention d'une personne qui demandait que l'État dise combien coûtent les études, la santé, etc. Je suis complètement contre cela au nom du principe de la solidarité. Moi qui suis soignante, je vois des gens qui ne travaillent pas, parce qu'ils ne peuvent pas et qui coûtent des milliers, voire, des millions à la société et cela n'est pas grave, c'est le système de la solidarité. Nous devons nous entraider. Autant, nous avons perdu toute confiance au niveau vertical autant la confiance, la solidarité et la fraternité au niveau horizontal existent encore. Si nous commençons à demander combien ont coûté telles personnes, dans tel lycée, telles études supérieures et autres, nous allons pointer les gens du doigt. Je trouve cela très grave et cela remet en cause la solidarité et la fraternité.

UNE INTERVENANTE :

Je reviens à la question de la citoyenneté et de la démocratie. J'ai beaucoup observé tout ce qui s'est passé ces derniers mois, notamment sur les réseaux sociaux qui ont pris une part importante, peut-être trop d'ailleurs. Pourrions imaginer qu'une identité virtuelle corresponde à une identité réelle ? Lorsque quelqu'un recueille 500 000 likes, cela correspond-il à 500 000 votes ? Non, puisque nous ne savons pas d'où les gens s'expriment, qui ils sont, ils peuvent avoir plusieurs comptes. Une personne peut émettre sur 10 comptes à la fois, 15 comptes à la fois donc ces likes, que sont-ils vraiment ? Quant aux réseaux sociaux, doivent-ils peser dans le débat démocratique ? Ce qui *de facto* est le cas. Peut-être faut-il réglementer cela, afin que tout le monde ne puisse pas s'exprimer de n'importe où et finalement que ces expressions soient comme si nous mettions plusieurs votes dans l'urne pour une seule personne.

UN INTERVENANT :

Il me semble que nous devons nous demander précisément à qui nous devons nous adresser. Pour autant, il me semble que cela n'est pas une raison pour disqualifier en même temps la pensée générale et parfois chaotique. Nous avons besoin de ressaisir globalement de ce que nous sommes en tant que peuple. Nous avons besoin de représentation globale autant que d'améliorer des détails concrets du quotidien donc ce n'est pas, parce que parfois la pensée n'est pas concrète et précise qu'il faut disqualifier des représentations plus idéologiques, générales, etc. Il me semble aussi que tout à l'heure, lorsque la tribune nous a rappelé qu'il fallait respecter les procédures, etc., le message étant on ne peut plus légitime, mais la manière dont cela a été dit était un exemple même du manque de reconnaissance que nous pouvons avoir dans nos institutions, parce que l'institution peut avoir raison. (*Applaudissements.*) Lorsque nous nous sentons toisés par l'institution nous ne pouvons pas nous y reconnaître et lorsque l'institution nous parle de respect avec un ton qui n'évoque en rien le respect, nous ne nous sentons vraiment pas respectés.

UN INTERVENANT :

Je vais peut-être prolonger la question sur la procédure en parlant de démocratie participative. Plus précisément, en posant la question de la procédure du grand débat et ensuite sur ses effets potentiels. Quelles garanties avons-nous de la prise en compte des propositions faites aujourd'hui et des 450 000 propositions ? Quelle garantie avons-nous sur la manière dont elles vont être synthétisées, comment le gouvernement s'engage-t-il à les considérer, à nous répondre ? Cela sera-t-il dans une lettre mise dans la boîte aux lettres de tous les citoyens français ? Dans quelle mesure ce qui était qualifié dans l'organisation de l'événement comme des ateliers de démocratie participative prend finalement la forme d'une conférence-débat ? Ayant participé à de nombreux dispositifs de démocratie participative, elle est censée faire des recommandations aux élus, mais qui se construisent par la discussion et par l'échange. Ici, nous sommes plus dans des questions/réponses et même parfois dans de l'accusation. Pour moi, nous ne sommes pas ici dans un atelier de démocratie participative. Deuxième chose, sur les effets et même sur la procédure, quelle est la représentativité de la population ? Même si nous sommes dans le cinquième arrondissement, je viens de Lille et j'étudie à Paris dans le Cinquième. Ainsi, quelle représentativité avons-nous des jeunes ici, ce soir même, si nous sommes plusieurs à nous être exprimés ? Aussi, quelle représentativité avons-nous au niveau des populations plus

marginalisées ? Plusieurs chercheurs ont montré que les personnes venant s'exprimer dans les instances de démocratie participative sont toujours les mêmes, toujours les personnes qui ont du temps donc les personnes âgées retraitées ou les jeunes, quelle part pour les personnes de l'entre-deux, quelle part pour les personnes plus marginalisées ?

UNE INTERVENANTE :

J'adhère tout à fait à ce qu'a dit ce jeune monsieur parce qu'effectivement, les jeunes sont présents ce soir, mais peu par rapport à ce qu'il devrait y avoir, par rapport à la population du cinquième arrondissement notamment où il y a pas mal d'universités, de lycées et d'écoles.

UNE INTERVENANTE :

Je pense que nous pouvons tous brasser de belles idées sur la citoyenneté, les mandats impératifs, les représentants qui le sont ou non, le monde politique « pourri », etc. J'ai été élue à Paris et dans les arrondissements et les assemblées municipales étaient ouvertes. Des moyens pour les citoyens d'agir nous en avons, des tas d'associations, des tas de lieux de parole. Nous remettons en cause le système qui est perfectible mais si chacun faisait un effort pour faire un acte de civisme ou de citoyenneté peut-être que les choses fonctionneraient mieux. Comme a dit Monsieur, le premier acte citoyen, même si nous ne sommes pas d'accord, est d'aller voter. Autant je pense que le vote blanc devrait peut-être être pris en considération, autant le fait de ne pas aller voter est quelque chose d'inadmissible lorsque nous savons ce que les peuples ont dû se battre pour arriver à la citoyenneté et au vote.

UN INTERVENANT :

Vous avez dit que la démocratie c'est le pouvoir du peuple par le peuple et pour le peuple. En 2019, la technologie permet la démocratie directe alors pourquoi n'y réfléchissons-nous pas ? Surtout avec un contre pouvoir aux médias qui ont une influence colossale qui sont potentiellement un vrai danger pour la démocratie.

UN INTERVENANT :

Je pense que la première des règles, et cela s'adresse à nous tous, est de respecter cette parole donc, si possible, de ne pas l'interrompre et de garder le plus possible le silence. Des systèmes par gestes ont été parfois tentés pour favoriser ce genre de démocratie. Madame parlait d'outils démocratiques qui existent déjà pour la consultation citoyenne, cela est vrai, la Commission nationale de débats publics existe depuis plus d'une vingtaine d'années, elle intervient dans la plupart des grands projets d'aménagement public, elle intervient à toutes les échelles du territoire. Cependant, elle est peu représentative de la population française puisque les personnes qui se déplacent dans des débats sont généralement les mêmes, à savoir, les catégories les plus favorisées, les personnes âgées ou les personnes qui n'ont pas d'activité et donc qui ont le temps de venir débattre. Peut-être qu'une première façon de permettre le débat est de prendre ces institutions qui existent déjà, de les rendre plus représentatives par des systèmes de tirage au sort. Cela serait éventuellement intéressant d'avoir une partie des Assemblées tirées au sort, pas forcément pendant cinq ans. Nous savons que cela marche pour les jurys puisque les gens s'impliquent, étudient les dossiers,

donc, nous sommes tous capables de débattre. La question est de savoir comment nous voulons débattre et comment nous donner les moyens d'être représentés concrètement avec les outils qui existent déjà. (*Applaudissements.*)

UN INTERVENANT :

Diagnostic à l'heure actuelle : manque de représentativité et manque de compétences. Quelques idées vues à l'étranger seraient à méditer peut-être. La représentativité, d'abord de l'Assemblée nationale est l'Assemblée des populations est à améliorer, mais cela fonctionne. Le Sénat a été fait comme une Assemblée de notables en 1958 et ne représente pas les régions. Je pense donc que la réforme à envisager pour le Sénat n'est pas une réforme mineure avec une réduction du nombre de sénateurs mais une réforme majeure. Pour ce faire, nous pouvons nous inspirer du modèle allemand, où le représentant est désigné par les régions, leur donnant ainsi une représentativité. Le troisième point porte sur le Conseil économique et social. Nous devons renforcer ses compétences. Nous pourrions nous inspirer de ce qui existe dans un certain nombre de pays d'Europe, à savoir une cotisation ou une syndicalisation obligatoire de manière à ce que les organisations syndicales et patronales soient élues par le maximum de personnes et disposent de ressources qui ne soient pas sous la table. Afin de concilier tout ce que nous entendons, nous devrions introduire une quatrième Assemblée délibérative qui serait celle des individus. Nous pourrions envisager une enceinte dans laquelle soit les jeunes soit des personnes tirées au sort délibéreraient et donneraient l'opinion de ceux qui ne sont pas représentés directement.

UNE INTERVENANTE :

La représentativité ne devrait pas être obtenue en obligeant les gens à voter, je trouve qu'il est compliqué d'obliger les gens. De plus, comment allons-nous les punir ? Je trouve intéressante l'idée du tirage au sort, mais n'est-elle peut-être pas d'en faire un Sénat avec des gens qui délibéreraient sur tout ? Je suis très opposé à l'idée du referendum d'initiative citoyenne, car moi-même je ne me fais pas confiance. Une idée me sera lancée à laquelle je vais donner mon opinion, mais que représentera cette opinion ? Peut-être ma mauvaise humeur, souvent cela se produit aussi dans les referendums. Je trouve peut-être plus intéressant de tirer au sort des citoyens, mais de réfléchir à la façon dont cela pourrait représenter l'intérêt général. Nous devrions nous focaliser sur des thèmes, faire des Assemblées de citoyens tout en pensant aussi que cela pourrait donner une perspective de moyen à long terme. Je pense bêtement, puisque nous allons parler d'écologie, si par exemple nous regroupions des citoyens par le tirage pendant un an et ils réfléchiraient sur nos objectifs, sur les efforts à faire, etc.

UNE INTERVENANTE :

Nous avons ce soir un exemple de démocratie directe, cela en montre à la fois les vertus et les difficultés. Je voulais reprendre ce qui a déjà été dit. Je pense que la crise actuelle est aussi une crise du consentement à l'impôt car nous ne nous rendons pas compte et nous ne savons pas assez quelles sont les contreparties de l'impôt. Il est très important que nous sachions ce que nous faisons avec nos impôts. Je ne pense pas qu'il s'agisse d'une transparence, cela est plutôt une pédagogie. Si nous voulons savoir, nous le pouvons mais

cela devrait être enseigné à l'école, diffusé par les médias y compris les plus regardés ou lus. Le deuxième point porte sur l'organisation territoriale où, sans doute, des économies sont à faire et cela irait dans le sens de ce qui est souhaité par les gens qui se sont levés depuis quelques semaines. Nous avons déjà concentré les régions en faisant de deux régions une seule. Nous avons les trois échelons territoriaux où les gens ne savent pas tellement bien quelles sont les compétences de chacun entre les départements, les régions et l'État. Là aussi il faudrait peut-être en supprimer, parce que l'élu de proximité reste le Maire. Le conseiller départemental n'est pas tellement connu. Quant au conseiller régional, lui aussi a un rôle car il gère une grande région et il est question d'économies. Mon troisième et dernier point concerne le vote obligatoire. J'y suis favorable pour plusieurs raisons. En premier lieu car des gens se sont battus pour acquérir ce droit. Ensuite, parce que si nous ne votons pas nous la « bouclons » et troisièmement, parce que si nous ne sommes pas d'accord avec une des propositions nous pouvons voter blanc. Dans tous les cas, nous allons voter.

UNE INTERVENANTE :

Je pense qu'il faudrait réfléchir au non-cumul des mandats. Il ne faudrait pas avoir 25 mandats, mais je pense que le Maire est celui qui sait ce qui se passe dans sa commune. Je ne parle pas de grandes villes comme Bordeaux, Paris, etc., mais des Maires de petites villes ou de ville moyennes, s'ils le désirent pourraient en tant que députés rapporter à l'Assemblée les desiderata, les souffrances, les besoins de la population. Je ne suis pas certaine que nos députés soient au courant de ce qui se passe véritablement sur le terrain et je pense que ce qui a créé la fracture entre les grandes villes et le terrain communal, les Maires, vient justement de cette coupure. Nous devrions revoir cela. Un Maire sait ce qui se passe. Dans les campagnes les gens ne vont pas voir les députés, ils vont voir leurs Maires. M. Macron s'est rendu compte qu'il avait négligé les Maires et maintenant il essaie de reprendre une certaine aura en leur parlant.

Ensuite, je n'ai rien contre le vote obligatoire, mais si tout le monde vote blanc nous aurons l'impression d'avoir voté pour rien et cela reste un problème. Je pense que dans le système que nous avons, une petite commission traite un thème pour présenter des propositions à l'Assemblée nationale et il me semble que l'Assemblée nationale vote simplement sur un texte sans avoir tous les tenants, les aboutissants, de vrais débats. De fait, de très bonnes propositions peuvent être évincées. Je ne sais pas si l'Assemblée peut traiter de manière plus collégiale les thèmes qui seront votés, car là, des lois concrètes s'ensuivent.

M. ROZÈS :

La première chose, certains d'entre vous ont posé la question de la légitimité de ce débat lui-même arguant notamment d'autres types de débats publics faits par la Commission nationale du débat public qui effectivement respecte des protocoles très précis. À été posée la question de : Nous avons été rassemblés, que va-t-il sortir de tout cela, la majorité actuelle et plus précisément le Président de la République va-t-il réellement tenir compte de ce qui a été dit ?

La deuxième chose étant que si nous avons un exercice de démocratie directe ou de démocratie représentative, trois ou quatre interventions ont souligné le besoin de données chiffrées. S'il nous est demandé de débattre nous devons avoir des débats comparatifs. Y

compris, des personnes pouvaient être gênées en disant que ces éléments comparatifs ne peuvent pas seulement être sur les dépenses, ils doivent aussi porter sur ce qu'amène l'impôt. L'impôt n'est pas seulement une question économique mais une question démocratique dans un pays où l'État s'est fait avant la nation, la capacité de lever l'impôt. Sa justice et son utilisation sont d'abord une question politique avant d'être une question économique.

Ensuite, beaucoup de demandes ont concerné la question des outils et de la réforme des institutions, du Sénat, la question du cumul des mandats de sorte que les députés comprennent bien ce qui se passe réellement dans les territoires pour qu'ils puissent bien comprendre ce que la France et les territoires ont vécu. Nous avons eu la question des outils technologiques, du numérique, comment pourrions-nous mieux utiliser ces outils, notamment en termes de représentativité ?

Pour terminer, a été évoquée la question du vote. Certains disant que le vote est la citoyenneté et par conséquent que chacun doit être à la hauteur, mais qu'il est difficile de contraindre les gens. D'autres, au nom sans doute des mêmes objectifs, disant au contraire qu'il faut rendre le vote obligatoire. Sur la question du referendum nous avons eu aussi beaucoup d'interventions, savoir s'il faut un referendum pour nous assurer que ce dont le peuple veut soit pris en compte par la démocratie représentative. D'autres étant inquiets sur l'utilisation qui pourrait en être faite et notamment une intervenante disant qu'elle pouvait douter elle-même de ses propres choix.

M. VALETTE :

Il reste deux grands thèmes à aborder. Je propose que quelqu'un tire au sort un papier.

UNE INTERVENANTE :

La fiscalité et les dépenses publiques.

M. VALETTE :

Très bien, Karine nous servira ce soir d'intervenant. Un petit mot de présentation rapide.

M^{me} RARIVOSON :

Je suis Karine Rarivoson, avocate au sein du cabinet Guidet et Associés dans le 5^e arrondissement. Je suis spécialisée dans le contentieux fiscal. Mon rôle ce soir est de recueillir vos propositions et de vous éclairer au mieux pour les formuler. Je sais que la fiscalité est une des préoccupations de ce grand débat, le consentement à l'impôt est de plus en plus remis en question par les contribuables et une grande majorité des Français, quelle que soit la catégorie des milieux sociaux et professionnels. Pour moi, ce rejet du consentement à l'impôt est d'autant plus grave qu'il est fait par l'ensemble des Français alors même qu'au sein de mon Cabinet j'ai pu m'apercevoir qu'il était fait une remise en question plutôt par les gens imposés à des tranches d'imposition de 30 %, voire plus. Je pense que cette remise en question est due d'une part au fait que la majorité des Français se sentent écrasés par le poids de la fiscalité tant au niveau des particuliers qu'au niveau des professionnels sans en percevoir une utilisation pertinente par l'État. D'autre part, par un ressenti d'une inégalité quant à cette répartition entre les différents contribuables français.

J'espère ce soir entendre un certain nombre de propositions, afin d'établir une meilleure justice fiscale et avoir une meilleure visibilité quant à l'utilisation de nos impôts, quant à sa répartition.

UNE INTERVENANTE :

Je vais faire le lien avec les deux thèmes à propos d'une fiscalité écologique. Pourquoi ne détaxons-nous pas plus le travail pour détaxer ce que nous ne voulons pas c'est-à-dire les externalités négatives environnementales comme les émissions de gaz à effet de serre, comme les pollutions, etc. ? Pourquoi ne mettons-nous pas un vrai prix là-dessus et que nous détaxions le travail que nous voulons.

UNE INTERVENANTE :

J'ai une remarque à faire, car en regardant cela de près, j'ai été profondément choquée. Effectivement, nous avons des tranches de l'impôt dont nous ne sommes pas forcément conscients. Les tranches sont de 0, 14, 30, 41, 45 %. Lorsque vous gagnez 27 719 euros, vous êtes dans la tranche à 30 % ensuite à 73 700 euros, vous passez dans la tranche à 41 %. Pourquoi passons-nous de la tranche de 14 à 30 %, le saut est gigantesque. Il me semble que l'État, depuis des années, rajoute des impôts. Une réforme fondamentale est nécessaire, c'est-à-dire penser à comment organiser cette justice fiscale. Lorsque j'étais jeune, il me semble que cela était beaucoup plus progressif, que nous avons arrêté cette progressivité, que nous avons essayé ensuite de récupérer de l'impôt en mettant la CSG, qui est assez terrifiante. Je pense que tout le monde devrait le payer en partant bien entendu avec des tranches très basses pour les revenus très modestes. Organiser cela avec une plus grande progressivité, afin qu'il n'y ait pas ces effets de seuil qui font qu'un certain nombre de personnes résonnent pour avoir en se disant que s'ils passent dans la tranche au-dessus cela va coûter trop cher, qu'ils perdront tel type de prestation sociale et que finalement, ils ont intérêt à ceci ou à cela. Je pense que tout le monde connaît des gens dans son entourage qui font ce type de calcul.

Ce qui me frappe beaucoup, c'est que nous avons 30 % de la population française qui est célibataire et les célibataires sont extrêmement taxés quant aux impôts. Lorsque vous investissez dans l'immobilier, vous avez moins de déductions sur les intérêts d'emprunt ou lorsque vous voulez rénover, notamment la rénovation écologique. Un célibataire avec la plus petite demeure qui soit est totalement défavorisé par ce système-là et plus encore s'il est modeste. Toutes ces niches fiscales, ces déductions fiscales ne sont pas liées au niveau de revenu et il semble anormal que quelqu'un avec un revenu extrêmement modeste habite dans une passoire thermique, qu'il n'ait pas droit à plus de déductions par rapport à quelqu'un d'extrêmement aisé, qui a les moyens de financer de nouvelles fenêtres. Je trouve que tout cela devrait être revu, repensé pour réfléchir vraiment à quelque chose de pratique, de concret remettant un peu de justice au milieu de tout cela. Nous savons bien que cela ne va pas forcément changer l'économie de la France puisque l'impôt sur le revenu n'est pas celui qui rapporte le plus à l'État.

UN INTERVENANT :

Je souhaitais dire quelque chose sur la question du vote. La question de la citoyenneté est aussi liée à là où nous sommes et nous sommes dans un pays rural devenu urbain, qui

devient une métropole. Sur le fiscal, le consentement à l'impôt, le prélèvement à la source marche. Clemenceau le voulait cela est fait depuis le 1^{er} janvier. Ce qui pose problème, c'est le consentement à l'impôt excessif. Le fond de l'affaire est là, parce que je suis dans les classes moyennes entre ceux qui n'en payent pas « en bas » et ceux qui n'en payent pas « en haut ». Nous sommes au milieu donc nous sommes coincés. Nous pouvons inventer des niches fiscales ou autres et le candidat à la présidence de la République qui a été élu, lui, il en a inventé une bonne : la suppression de la taxe d'habitation, elle est belle celle-là. Où en sommes-nous de ce sujet-là ? C'est bien gentil de faire des promesses, mais après il faut payer.

UNE INTERVENANTE :

Je trouve que nous avons trois idéaux dans notre pays : d'abord la liberté, de parole par exemple. L'égalité est aussi un idéal, nous en parlons beaucoup. Moi, je voudrais que nous parlions plus de la fraternité. Premièrement, les associations cela est merveilleux, mais j'ai décidé de donner à plusieurs associations, car certaines sont devenues de plus en plus politisées donc je suis revenue à de petites associations. Je me questionne sur les subventions que nous donnons à certaines et ne disons pas simplement que cela est une question ou d'ISF ou d'impôts retenus à la source. Non, nous faisons des choix différents, car certaines associations dévient.

M. ROZÈS :

Vous voulez dire en termes de fiscalité propre aux associations ou le fait qu'elles bénéficient de dégrèvements et de suivis par Bercy ? Que lorsque nous donnons une meilleure vérification du fonctionnement des associations en la matière soit réalisée.

UNE INTERVENANTE :

D'un côté je dis attention. De l'autre côté, pour certaines associations que je connais, le fait de demander des subventions conduit au fait qu'elles perdent toute créativité parce qu'il faut demander des subventions donc cela prend un temps fou. Ensuite, il faut pouvoir évaluer, nous faisons des critères et donc nous n'avons plus le temps de faire l'essentiel du travail qui est celui d'être créatif dans une association. Le deuxième point, en termes de fraternité, est comment favoriser l'engagement à tous les âges ? Je pense à tous les âges et à comment développer cet engagement, en sortant de cette société virtuelle, en rencontrant l'autre.

UN INTERVENANT :

Première remarque, n'oublions pas lorsque nous parlons de consentement à l'impôt que la France est un des pays les moins inégalitaires du monde. Deuxièmement, d'après les chiffres de l'INSEE nous devons assister en 2019 à une augmentation du pouvoir d'achat global qui sera de l'ordre de 2 à 3 %. Je fais partie des retraités relativement aisés puisque ma retraite est de l'ordre de 3000 euros par mois. Je trouve tout à fait normal de contribuer et j'avoue que l'alourdissement de la CSG, je l'ai subi. En revanche, je suis très choqué par la désindexation des retraites car lorsque nous regardons en 2019, cela fera une contribution globale des retraites d'environ 3 milliards de plus. Or, ces 3 milliards seront à peu près ce dont vont être soulagés les gens qui ne payent plus l'ISF. Si nous disons qu'avoir supprimé

l'ISF permet à des gens riches d'économiser globalement 3 milliards et que l'an prochain seront « chipés » 3 milliards à des retraités qui ne sont pas forcément tous très riches... Je trouve qu'il y a franchement une erreur.

Deuxièmement, en ce qui concerne le déclenchement des mouvements sociaux actuels, il a été d'une maladresse inouïe car le gouvernement a augmenté la taxation sur les carburants précisément au moment où le prix du baril augmentait. C'est une façon extrêmement maladroite de gérer les finances publiques et c'est d'autant plus regrettable que cela contribue à discréditer la fiscalité écologique qui est une dimension absolument essentielle, incontournable du financement de la transition écologique. Cela doit être évidemment une fiscalité adroite, bien faite, bien expliquée. Une dernière chose, nous notons aussi des maladresses en ce qui concerne la fiscalité et l'évasion fiscale. Nous ne devons pas oublier ce sujet, nous ne pouvons pas rester franco-français parce qu'aujourd'hui que cela soit les riches ou les très grandes entreprises, ils pratiquent largement l'évasion fiscale soit sous la forme de la fraude soit sous la forme de l'optimisation fiscale. (*Applaudissements.*)

Les élections européennes approchent, il sera essentiel d'aller voter, et là j'appuie tout à fait les gens qui ont dit que si nous voulons participer nous devons voter. Au moment du vote pour les Européennes, nous devons être attentifs à voter en ayant à l'esprit cet enjeu qui est celui d'une harmonisation parce qu'il ne faut pas oublier que la concurrence fiscale, dont l'impôt sur les sociétés, a d'abord été intraeuropéenne entre les différents Européens avant d'être mondiale.

UNE INTERVENANTE :

Je voudrais pouvoir parler des dépenses publiques en lien avec le fonctionnement de l'État. Nous savons que la dette publique augmente de plus en plus, nous parlons de 3,2 pour cette année et que nous arriverons aux 100 % de dette par rapport au PIB. Cela, bien sûr, amenant à pénaliser les générations futures par rapport à ces impôts qu'ils auront à payer. Ce focus est mis sur les dépenses publiques en lien aussi avec le fonctionnement de l'État. Tous les ans dans son rapport, la Cour des comptes propose de très nombreuses pistes d'améliorations, de fonctionnement de l'État en tant que réductions de dépenses publiques. Nous pointons les agences, la multiplicité, qui fait quoi, leur coût, leur utilité, nous pointons les effectifs pléthoriques parfois dans les collectivités territoriales qui ont plus augmenté que ceux de l'État, nous pointons l'absentéisme. Chaque année, des thèmes récurrents, des pistes d'améliorations par rapport à ces coûts qui sont anormaux sont proposées. Je voudrais savoir comment nous pourrions les rendre plus contraignantes. Comment pouvoir avoir un retour sur les mesures concrètes pouvant être prises en compte et avoir une vision sur ces pistes d'améliorations du fonctionnement derrière cette diminution des coûts qui pourrait être effectuée ? Il serait intéressant d'avoir plus de visibilité sur les contributions de l'État et les retours à chacun des niveaux : État, régions, mairies de la contribution de l'Europe, afin de participer à des dépenses qui sont celles de différentes institutions.

Enfin, la troisième chose porte sur cette dépense et l'amélioration du fonctionnement de l'État. Nous manquons de vision sur ces pistes d'améliorations qui génèrent des économies. Nous avons parlé de la RGPP, nous parlons de CAP 22, nous n'avons pas beaucoup de visibilité sur cela. Certes, nous devons déterminer qui fait quoi, à quel niveau, pour quelle efficacité et pour quel coût. Il serait intéressant d'avoir plus de visibilité, plus d'informations données ainsi que plus de pédagogie appliquée à ce point.

UNE INTERVENANTE :

En premier lieu, je tenais à préciser que je ne pense pas que nous sommes devant un refus de l'impôt. Je crois que la demande est celle d'une justice fiscale ce qui, à mon sens, est totalement différent. D'abord, le seul impôt qui soit réellement égalitaire en l'occurrence l'impôt sur le revenu va bientôt représenter la plus faible contribution à l'impôt avec des hausses très importantes de la CSG et de la TVA qui sont tous les deux des impôts extrêmement inégalitaires. (*Applaudissements.*) Ma première proposition serait de créer une tranche d'impôt supplémentaire pour les plus faibles revenus car cela serait juste que tout le monde paye un impôt. Même si les très petits revenus ne payent qu'un euro par an, l'idée est de se sentir citoyens et acteurs de la cité et je pense que l'impôt à cette fonction-là prioritairement. Je voudrais rajouter que lorsque nous cherchons une grande réforme fiscale qui n'a toujours pas eu lieu, la proposition du ministre des Finances de taxer les GAFA à 3 % reste une sinistre plaisanterie alors qu'ils osent supprimer l'impôt sur la fortune.

UN INTERVENANT :

Nous avons un véritable problème de sentiment d'injustice fiscale. En effet, lorsque nous regardons les revendications ou plutôt l'impression qu'avaient certains gilets jaunes, cela n'était pas tant qu'ils ne voulaient pas contribuer à la transition écologique, mais qu'ils trouvaient injuste qu'eux seuls contribuent uniquement à cette transition. Ainsi, je pense qu'il est important que la charge soit mieux répartie. Par exemple, pourquoi ne pas taxer également le kérosène qui, dans ce cas-là, aurait un plus fort effet sur les personnes à hauts revenus ? De plus, pourquoi ne pas utiliser cette recette pour la réaffecter à ceux qui sont principalement touchés par la fiscalité sur le diesel, afin de les aider à changer leurs habitudes et à pouvoir correctement s'équiper.

UNE INTERVENANTE :

Je voulais rebondir sur le droit de regard que nous pourrions avoir sur la façon dont l'argent public est dépensé. Nous sommes représentants de parents d'élèves et investis dans le quartier ainsi, nous nous sommes aperçus que nous sommes arrivés à un manque de bon sens. Par exemple, si une directrice d'école a une ampoule qui grille, elle ne peut pas la changer elle-même pour des questions d'assurance, elle ne peut pas prendre ces responsabilités-là. Le gardien ne peut pas le faire donc nous faisons intervenir une société pour qu'au final l'ampoule et son changement soient facturés aux contribuables 450 euros hors taxes. Je pense qu'en remettant un petit peu de bon sens sur des sujets aussi simples nous pourrions économiser énormément d'argent. Cela nous montre peut-être aussi les limites de légiférer sur tout, nous mettons tellement de contraintes que finalement il ne se passe plus rien et nous le payons très cher.

UN INTERVENANT :

Je voudrais intervenir sur le coût de la politique énergétique française. C'est-à-dire, 53 milliards d'investissements actuels ou futurs ; gaspillage prévu : 47 milliards ; économies : 6 milliards. Voilà où nous en sommes. Ensuite, pour l'électricité éolienne, combien EDF en utilise-t-elle ou en facture-t-elle ? 1 % de son chiffre d'affaires donc là aussi nous avons un problème. Je pense que la politique de l'éolien est un leurre tout comme le photovoltaïque. Là-dessus, des économies seraient à faire.

UNE INTERVENANTE :

J'ai pour ma part découvert, le scandale des très bas revenus en France. Cela me semble essentiel et il n'en est jamais question. Je suis retraitée donc je me permettrai à ce sujet de vous dire avec quel effarement j'ai entendu des manifestants dire que des personnes gagnaient 800 euros de retraite. J'ai pensé qu'il s'agissait forcément de gens qui n'avaient pas cotisé toute une vie. Je me suis renseignée sur internet pour constater qu'effectivement quelqu'un qui a travaillé toute sa vie au SMIC touche une retraite de 800 euros. Cela est proprement scandaleux dans un pays où nous avons un système de retraite non pas par capitalisation, mais par répartition. Je n'ai aucun moyen d'avoir une quelconque prétention sur le niveau de retraite que je touche. Cependant, je la trouve scandaleuse si je la compare à celle de quelqu'un qui a peut-être moins travaillé que moi, mais qui a eu aussi moins de chance dans la vie et qui a certainement travaillé beaucoup plus dur que moi physiquement. Aujourd'hui, cette personne avec 800 euros ne peut strictement pas vivre.

Je pense que nous devrions mettre en place des plafonds de retraite. Certains de mes amis perçoivent 7000 euros de retraite. Avons-nous besoin de 7000 euros de retraite lorsque nous sommes inactifs ? Cela est la raison pour laquelle il me semble que des plafonds devraient être appliqués, et je ne parle pas de plafonds à 10 000 euros par mois.

Une chose qui me choque énormément dans mon entourage qui est assez nanti, est que les personnes veuves touchent la moitié de la retraite de leur mari. Nous savons que cela est une affaire créée à une époque où les femmes ne travaillaient pas. Que signifie de verser la demi-pension de l'époux ou de l'épouse au conjoint encore vivant lorsque ce dernier gagne 6000 ou 7000 euros, voulez-vous me le dire ?

Sur le sujet des bas salaires, j'ai entendu des gens dire qu'avec 1200 euros ils ne peuvent pas vivre. Je ne le sais pas, je n'ai pas 1200 euros, mais je les crois. Nous savons que le taux horaire du SMIC est parmi les plus élevés donc comment faisons-nous ? J'ai entendu un gilet jaune dire qu'il lui manquait 200 euros par mois, mais où sont-ils ces 200 euros qui ne peuvent pas être dans une augmentation de salaire puisque concurrence, etc. ? Ces 200 euros sont tout simplement dans les quatre heures de travail qu'il fait en moins chaque semaine. Bien sûr que les 35 heures furent une très bonne mesure à l'époque où elle a été prise, mais nous avons changé de monde.

UNE INTERVENANTE :

À propos de la Cour des comptes, je suggérerais que nous reprenions ses dix derniers rapports, que nous les analysions et que nous regardions tout ce que nous pouvons économiser dans les dépenses de l'État, sachant que nous avons tout de même 714 milliards de dépenses de l'État, à savoir, un tiers du PIB.

UNE INTERVENANTE :

Je suis d'accord avec plusieurs personnes sur le fait que tout le monde doit payer l'impôt sur le revenu, même à une toute petite somme proportionnelle car c'est l'égalité devant l'impôt.

Deuxièmement, je me réjouis de la suppression de l'ISF, par contre, pas du maintien de l'IFI. Je pense que l'IFI pénalise certains propriétaires qui peuvent avoir simplement un appartement à Paris, une maison à la campagne avec un revenu très moyen, ce ne sont pas des ultras riches faisant de la spéculation immobilière. Je propose sa suppression ou alors

d'en changer le plafonnement. De plus, ce sont les propriétaires qui ont une maison de campagne, toute simple, qui font travailler les PME. J'ai un revenu très moyen, je dépense beaucoup d'argent, j'ai des travaux de couverture, des travaux d'élagage, nous avons les maçons, les volets doivent être repeints. En plus, nous avons la TVA sur les travaux si nous ne faisons pas travailler au noir, donc, ce sont les propriétaires qui soutiennent les PME. Nous arrivons très vite à 1,3 million pour les gens qui ont une maison à la campagne et un appartement à Paris et je trouve cela injuste par rapport aux vrais spéculateurs immobiliers. Ce sont toujours les classes moyennes, qui ont un petit peu quelque chose, qui payent.

UN INTERVENANT :

Nous parlons beaucoup d'injustice fiscale en France. Je crois qu'en France les 10 % les plus riches payent, de 45 à 70 % de l'impôt total ce qui fait 15 à 25 fois plus que la moyenne des gens en gagnant 2,5 à 3 fois plus. Nous pouvons dire que cela est injuste, qu'ils ne payent pas assez, qu'ils payent trop, mais dans ce cas-là, nous devons nous demander quel est le seuil. Effectivement, si vous payez déjà 10 à 15 fois plus en proportion que ce que vous gagnez par rapport aux gens, à combien trouvons-nous que cela devient juste ?

La deuxième question, un des principaux facteurs d'injustice en France est l'héritage. Les gens en France y sont très attachés, ils ne veulent absolument pas penser à une hausse des taxes de succession. C'est tout de même là que se créent ou se maintiennent les plus grandes inégalités dans le pays et non pas sur les revenus que vous acquérez.

Troisième point, je pense que nous aurons du mal à nous sortir d'un problème de « *Nous payons trop d'impôts* » si nous n'avons pas un vrai débat ou une remise à plat de quel est le rôle de l'État, des collectivités locales. Que voulons-nous qu'elles payent, qu'est-ce qui dépend d'elles ou pas et en échange comment nous le finançons. Par exemple, nous parlons des dépenses publiques. Je crois que 60 % de la dépense publique sont les aides sociales : retraites, santé, chômage et aides diverses. Voulez-vous couper là-dedans ? Nous devons peut-être remettre à plat pour savoir ce que nous voulons financer ou pas et ensuite, comment.

M. VALETTE :

Karine Rarivoson va nous éclairer un peu sur la question de la fiscalité et des dépenses publiques.

M^{me} RARIVOSON :

Je vais résumer très rapidement les propositions que j'ai pu relever. La première est que tous les contribuables doivent payer de l'impôt, quels que soient leurs revenus. J'ai aussi noté que vous souhaitiez plus de progressivité dans l'impôt et donc plus de tranches d'imposition, voire même une tranche supplémentaire d'imposition ainsi qu'une fiscalité plus pragmatique et plus concrète. J'ai aussi noté votre ironie par rapport à la taxe sur les GAFAs en estimant que 3 %, cela était peu par rapport au problème intérieur de la France et j'ai aussi pu remarquer que vous souhaitiez que les pistes d'améliorations proposées par la Cour des comptes pour réduire les dépenses de l'État soient beaucoup plus prises en compte. De plus, pour certains, il serait souhaitable de les rendre plus contraignantes. Enfin, j'ai noté que vous étiez tous favorables à une fiscalité écologique qui pour vous était incontournable pour le financement de la transition écologique.

M. VALETTE :

Nous allons pouvoir passer au dernier thème de la soirée, la transition écologique avec Gilles Trytram.

M. TRYSTAM :

D'abord, le thème de la transition écologique a déjà été abordé dans beaucoup de questions et finalement il est bien qu'il arrive à la fin, car il est d'une certaine manière transverse à toutes les autres questions. Il impacte les questions fiscales, de démocratie et les questions sociales. Le premier acte des gilets jaunes était venu d'un objectif lié à la transition écologique. Pour replacer rapidement cette transition écologique, nous la mettons souvent en lien avec la question énergétique, la question climatique et toute la question du réchauffement. Ce n'est pas que cela, il est aussi question de la pollution de l'air, de l'eau, des sols, des aliments mais aussi de l'effondrement de la biodiversité. C'est à la fois aujourd'hui quelque chose d'important car nous sommes tous potentiellement impactés dans notre mode de vie, nos convictions et notre santé, mais aussi dans notre futur. Nous mettons cela dans la notion de durabilité car nous ne devons pas pénaliser l'avenir de ceux qui vont nous succéder. Le rapport du GIEC a été évoqué tout à l'heure. Nous pouvons préciser que la recommandation du GIEC est d'agir très vite et que si nous agissons trop tard il sera effectivement trop tard et que nous n'avons que très peu de temps pour le faire. Je suis convaincu que nous aurons des propositions intéressantes et très riches durant ce débat.

UN INTERVENANT :

Je pense que le thème de la transition écologique recouvre tous les autres. Il est transversal à la démocratie, aux institutions, à la fiscalité et tous les thèmes que nous avons déjà évoqués. Je vais en prendre quelques exemples. Vous savez que depuis la loi de 2015, votée sous le quinquennat précédent par M^{me} Royal, ministre de l'Environnement et de la Mer, le gouvernement a l'obligation de publier une PPE (Programmation Pluriannuelle de l'Énergie). Cela a été fait avec retard, la précédente PPE se terminant en décembre 2018 et la nouvelle venant de sortir. Des lois doivent conforter des décisions prises dans ce document. Nos amis allemands, qui pour des raisons qui leur appartiennent, ont abandonné le nucléaire et construisent des centrales à charbon à tour de bras, ils polluent, achètent notre courant, parce que l'arrêt de leur centrale n'est pas couvert par le développement des énergies renouvelables, ils ont investi des centaines de milliards. La filière nucléaire en France, c'est 2500 entreprises et 220 000 salariés de haut niveau. Nous n'avons que des ouvriers qualifiés dans l'industrie nucléaire, le génie civil ou le process. Si nous ne sommes plus présents dans cette filière, nos petits enfants fabriqueront des tee-shirts comme les Chinois d'il y a 20 ans et les Chinois fabriqueront nos centrales nucléaires.

Je passe à un autre sujet, celui du 5^e arrondissement. Nous avons des bâtiments dont l'âge moyen est assez avancé. Les investissements dans la rénovation de ces bâtiments sur le plan notamment thermique, des économies d'énergie ne sont pas suffisants. Un des rôles de l'État, de la Ville de Paris et du préfet est d'inciter à la rénovation des bâtiments. L'avantage étant que c'est un secteur créateur d'emplois non délocalisés.

UNE INTERVENANTE :

Sur la transition écologique, nous oublions la première cause des émissions de gaz à effet de serre : les élevages qui représentent 14 % selon la FAO. Pourtant, aujourd'hui en France, nous continuons à promouvoir activement les produits d'origine animale notamment à la cantine. Aujourd'hui, le PNSE ne parle pas de protéines végétales alors que l'alimentation végétale participe aussi à lutter contre les émissions de gaz à effet de serre.

Je souhaitais aborder un sujet qui intéresse 80 % de la population française, la condition animale. Aujourd'hui, le gouvernement reste passif sur ce sujet et rien ne change. Nous l'avons vu durant les États généraux de l'alimentation. Tous les amendements qui allaient vers un peu de bien-être animal que ce soit l'interdiction de la castration des cochons ou l'obligation des caméras dans les abattoirs ont été balayés par le gouvernement. Le ministre de l'Agriculture a même osé dire à l'Assemblée que la proposition visant à rejeter l'interdiction des poules en cage était soutenue par le lobby des œufs. Je trouve que cela est quelque peu déplacé, car le but d'un gouvernement est de défendre l'intérêt général et pas celui des lobbies. 67 % de la population souhaite l'interdiction de la présence des animaux sauvages dans les cirques et pourtant la France reste l'un des rares pays en Europe qui continue à l'autoriser. Nous voyons qu'aujourd'hui le gouvernement n'avance pas en matière de condition animale par rapport aux autres pays en Europe et je le regrette fortement.

UN INTERVENANT :

Cela vient d'être dit, la diminution de la consommation de viande est un élément pour lutter contre les émissions de gaz à effet de serre mais l'essentiel est d'en finir avec l'utilisation des combustibles fossiles. Pour cela, nous devons avoir une politique énergétique qui remplace ces combustibles fossiles avec toutes les énergies renouvelables possibles : le solaire, le photovoltaïque, l'hydraulique, la géothermie, etc. Si nous voulons avoir une transition écologique qui ne renchérisse pas de façon insupportable le prix de l'énergie, nous avons besoin d'un mix énergétique qui comprenne toutes les énergies possibles renouvelables et le nucléaire. Par rapport à l'énergie nucléaire, à l'heure actuelle les entreprises s'occupant des réacteurs utilisent de plus en plus de sous-traitants qui n'ont pas la même responsabilité et la même compétence pour les questions de sécurité nucléaire. Si nous devons continuer à utiliser l'énergie nucléaire, nous devons développer les recherches sur la sécurité et assurer une maîtrise publique totale de la filière énergétique.

UNE INTERVENANTE :

La question de la biodiversité est un sujet primordial mais qui est peu traité dans le grand débat. Nous savons que la première cause de l'érosion de la biodiversité en France est l'agriculture. Le rapport du muséum d'histoire naturelle en atteste d'une part par l'usage des pesticides dont j'espère voir une sortie à court terme par une politique extrêmement volontariste. Nous avons aussi certaines pratiques qui sont contre la biodiversité comme un certain mode de chasse. Les travaux de l'ONCFS montrent que plus de 35 % des sangliers sont hybrides. J'aimerais qu'il y ait une Commission d'enquête sur l'impact de la chasse telle qu'elle est pratiquée en France sur la biodiversité. Je suis sensible au discours qui a été tenu sur la condition animale, la chasse de loisirs c'est-à-dire s'amuser à poursuivre, terrifier ou blesser des animaux pour se distraire me paraît insupportable. La question de la régulation

en est une autre et j'aimerais voir un travail sur cela. Je voudrais voir le gouvernement agir sur les abandons des animaux et la pratique des NAC. Pour les NAC, nous sommes en plein dans le sujet de la biodiversité puisque cette mode se développe par les réseaux sociaux, par les vidéos, etc. Cette mode consiste à avoir des animaux exotiques dont nous ne nous préoccupons pas de l'origine, comment ils sont traités. Cela fait des ravages au niveau de la biodiversité, les animaux sont extrêmement malheureux parce qu'ils sont hors de leur contexte de vie. J'aimerais une décision d'encadrement des animaux de compagnie, contre les abandons des animaux domestiques et de restriction pour ce qui est des animaux sauvages non domestiqués.

UNE INTERVENANTE :

À l'époque d'Hausmann, la décision fut prise de modifier complètement la structure parisienne en élevant les étages. À ce moment-là, les immeubles étaient de cinq étages. Ne pourrions-nous pas envisager, comme dans les très grandes métropoles mondiales, de faire des immeubles et de très grandes tours permettant à davantage de personnes d'habiter Paris, de ne pas prendre leurs voitures évitant cette pollution due à la voiture ?

UNE INTERVENANTE :

J'aimerais parler de la responsabilité de l'école dans la transition écologique. Je suis particulièrement concernée, car je suis lycéenne. Étant donné que des chartes furent signées en 2004 concernant l'environnement, des conférences se tiennent internationalement sur le climat chaque année et l'État a reconnu l'urgence climatique. Je pense que l'école devrait faire office d'exemple pour tout le monde.

Par exemple, à l'école nous ne faisons pas de recyclage papier. Nous pouvons faire beaucoup de petites actions. Nous avons plusieurs initiatives, quelques composts peuvent être amenés dans les lycées, etc., mais je pense à une initiative qui serait encore plus grande. Des obligations qui seraient pour tous les lycées, toutes les universités et pour tous les collèges qui concerneraient des choses toutes simples par exemple utiliser du papier recyclé, ne pas tout imprimer et numériser les bulletins, envoyer aux parents des mots non pas par lettre, mais par e-mail. Il faut également s'occuper de l'isolation. Je le vois bien dans mon lycée, beaucoup de portes ne ferment pas, les fenêtres ne sont pas à double vitrage et non seulement cela est embêtant pour nous, pour étudier dans des conditions sereines. De plus, pour l'environnement c'est est une catastrophe.

La deuxième chose que je voudrais dire sur l'école, c'est que les questions environnementales et écologiques devraient davantage être abordées dans nos programmes. Je suis dans un très bon lycée du 5^e arrondissement si ce n'est l'un des meilleurs de France pourtant je dois dire que mon savoir sur la question est très limité. Je suis en terminale scientifique et pourtant je dois dire que sur les questions de biologie, de géologie, mon savoir est très limité. Étant donné que nous, les élèves, sommes de futurs citoyens ou déjà des citoyens, je me demande comment cela est possible. Qu'un futur adulte ne sache pas si le nucléaire est une bonne chose ou pas même si beaucoup de facteurs font que nous ne puissions pas vraiment nous décider, mais certaines choses scientifiques ne sont pas du domaine de la croyance, mais du savoir qui devrait être enseigné et que chaque élève connaisse, afin qu'adulte il prenne ses propres décisions et peut-être que lui aussi voudra participer à cette transition écologique ou faire un métier qui se rapporte à

l'environnement. Cela est aussi valable que nous soyons littéraires ou autres, que nous ayons une base scientifique solide, afin de pouvoir prendre ces décisions et ne pas rester dans le domaine de la croyance.

UN INTERVENANT :

Le programme de transition écologique, énergétique, pour l'électricité est déjà bien connu puisque nous visons à passer à 50 % de nucléaire. Le programme prévoit essentiellement le remplacement par de l'éolien et du photovoltaïque. En 2035, 28 centrales nucléaires seront fermées. Ce que nous oublions de dire c'est qu'il faudra renforcer le réseau électrique, afin d'éliminer le risque lié à l'éolien et nous allons aboutir à une somme de l'ordre de 350 milliards d'euros. Chaque français devra mettre 50 000 euros de sa poche pour ce programme sans oublier que le prix de l'électricité chez le particulier sera multiplié par trois. Un élément est intervenu en 2017 : le prix de rachat de l'électricité éolienne a été modifié, en particulier pour les éoliennes de plus de 3 mégas watts. EDF n'a plus l'obligation de racheter le courant et s'il le rachète cela sera au prix du marché. Ainsi, le résultat a été immédiat en 2018, les chiffres viennent juste d'être publiés, la puissance éolienne installée en France a diminué de 6,5 % donc nous pouvons dire que le programme de transition écologique énergétique actuelle est au fossé. Quel est le plan B ? Le projet énergétique électrique français est dans le fossé, il ne nous reste plus qu'à faire un plan B.

UN INTERVENANT :

Beaucoup de gens sont soucieux de placer leur argent de manière plus verte et pour cela 24 millions de personnes ont souscrit à un livret développement durable et solidaire qui représente 106 milliards d'euros d'encours dont 40 % sont conservés par les banques qui sont censés être utilisés pour le financement de la transition écologique. En réalité seuls 10 % sont utilisés pour cela, le reste étant affecté notamment à du financement de PME sans aucune vérification. Ensuite, 60 % sont collectés par la Chambre des dépôts et consignations qui le place dans un fonds commun où est aussi collecté l'argent du livret A et du livret épargne populaire. Cela représente 267 milliards d'euros dont les deux tiers sont utilisés pour financer le logement social. Il y a 78 milliards, presque un tiers qui est investi dans une opacité totale sur les marchés financiers. Il serait assez censé d'exiger une transparence sur l'utilisation des fonds, à la fois du côté des banques et de la CDC pour s'assurer que cet argent serve à financer concrètement la transition et écologique et solidaire.

UN INTERVENANT :

Nous avons opposé systématiquement, transition écologique et économie. Vouloir faire faire un choix aux Français, cela est à la limite une escroquerie, parce que la transition écologique peut être source d'emplois qualifiés, d'emplois pouvant occuper nos étudiants. Nous devons inciter financièrement à la recherche à la fois comme nous l'avons dit sur la sécurité nucléaire, mais aussi inciter à la recherche en agriculture, dans toutes ces matières permettant des emplois et d'améliorer nos conditions de vie. Nous ne devons pas opposer cette transition avec l'économie, elle peut être source d'emplois et de profits pour tout le monde.

UNE INTERVENANTE :

Que voulons-nous faire et sommes-nous prêts à changer nos habitudes de consommation, nos modes de vie si nous souhaitons cette transition écologique ? Ma suggestion, afin de régler ces trois problèmes et éventuellement aussi celui de l'implication, de la citoyenneté, serait donc de flécher une partie de l'impôt. Une fois par quinquennat, donner aux citoyens le montant de la TVA qu'ils auront payé durant ce quinquennat. Dire ainsi ce que cela a rapporté à l'État, ce que cela a coûté lors de notre consommation quotidienne et présenter enfin les projets que nous avons identifiés. Par exemple, quatre grands projets énergétiques de construction, comme les centrales nucléaires, mais aussi de flécher de l'argent sur la construction d'éoliennes, de grands projets, tout en faisant en sorte que les gens votent, afin d'allouer une partie de la TVA constatée sur le quinquennat à ces projets.

UN INTERVENANT :

Nous devrions sensibiliser les gens à l'utilisation des transports en commun. Je propose de créer un indicateur de la qualité de dessertes des transports en commun concernant les logements qui seraient mis en location auparavant, afin de sensibiliser les futurs acquéreurs ou les futurs locataires à la qualité de la desserte du transport en commun du logement qu'ils vont acquérir ou louer.

UN INTERVENANT :

La transition écologique est urgente. Nous pouvons tester la démocratie, nous pouvons faire du laboratoire sur d'autres thèmes, mais sur celui-là, théoriquement, nous n'avons pas le temps. Or, que voyons-nous ? Nous voyons les rapports alarmants du GIEC et de l'autre côté nous lisons le journal et nous voyons qu'au large de la Guyane Total est autorisé à faire des explorations. Nous manquons cruellement d'une instance qui soit une autorité reconnue, autorité morale et scientifique qui au-delà des rapports du GIEC traduisent en termes de choix.

Ma proposition est un peu utopique, mais de la même façon, face à d'importants problèmes, que nous ayons des instances morales. Je pense aussi au fait qu'en France nous avons des instances vers qui nous pouvons nous tourner, des Conseils constitutionnels lorsque nous estimons qu'une question n'est pas tranchée et que nous devons y regarder de plus près. J'estime que nous devrions avoir une instance du même ordre qui soit au-dessus des partis, qui ne soit pas naviguée au gré des lobbies et des intérêts de chacun avec une capacité à intervenir pour mener une alerte. Il s'agirait de quelqu'un qui serait le défenseur de la nature et le défenseur de l'environnement.

UNE INTERVENANTE :

Je ne sais pas quelle est exactement la fiscalité sur l'alimentaire et si des variations de TVA sur certains aliments sont possibles ou pas. Nous ne pouvons pas continuer à fiscaliser de la même façon un aliment biologique, produit localement, et un pot de Nutella. La TVA alimentaire ou en tout cas le coût fiscal du produit, pour celui qui le produit ou celui qui le vend soit le même. Évidemment, pour celui qui l'achète, cela devrait être moins cher d'acheter biologique que d'acheter mondialisé.

UNE INTERVENANTE :

Je vais parler de la dépendance physique. Lorsque nous vieillissons, nos maisons de retraite ne sont pas du tout adaptées, insuffisantes, cela est absolument un scandale. Nous ne parlons pas de la santé dans ce débat national, j'aurais voulu que nous abordions ce sujet-là. Vous connaissez les tarifs des maisons de retraite, pour les personnes à petits revenus, cela est absolument impossible, elles sont en dessous de tout, le personnel est débordé, parfois peut-être faudrait-il des formations.

UN INTERVENANT :

Attention, l'écologie ne dépend pas de l'homme, la terre est notre potentiel, il est limité nous devons nous le partager. Quel signal le gouvernement, dans ses plus hautes sphères pense-t-il porter ? Sachant que le développement à tous crins, l'augmentation indéfinie du PIB butera sur le fait que notre terre est finie, notre énergie est finie. Il faudra un jour penser à parler de la croissance en d'autres termes qu'en croissance économique et financière. Au niveau politique les aspects économiques doivent porter un signal là-dessus.

UNE INTERVENANTE :

La transition écologique est le passage d'une société industrielle dans laquelle nous vivons, une société de consommation à une société qui sera basée sur l'économie circulaire. Pensez à tout ce que nous devons utiliser pour produire tout ce que nous consommons notamment neuf. Nous pouvons aussi penser en termes de pouvoir d'achat, acheter plus d'occasions où la TVA ne s'applique pas. Ensuite, penser à tout ce qui concerne la gestion des déchets, qui est une question prédominante dans l'économie circulaire, réutiliser et ne pas utiliser d'emballages, tout ce qui est matière plastique, notamment en privilégiant le vrac.

UN INTERVENANT :

Je voudrais insister sur le fait que nous avons sur les questions climatiques et environnementales en général, un corpus scientifique qui est très riche et complet. Nous ne sommes pas du tout dans une trajectoire correspondant à une mutation positive et nous assurant une durabilité effective. La planète est en danger car sa capacité à nous héberger aussi nombreux est dépassée. Donc, implicitement, la civilisation est en danger, en particulier nos idéaux de paix et de justice.

UNE INTERVENANTE :

Ma question concerne le déploiement des compteurs Linky et je voudrais dénoncer la façon dont le déploiement se fait, dans le harcèlement et la violence. C'est aussi sous prétexte d'économies d'énergie alors qu'en réalité ces économies ne se font pas. Cela touche à la santé, car ce sont des ondes électromagnétiques et pour les personnes qui sont électrosensibles, cela pose un problème. Nous avons un problème de démocratie, car cela est imposé, les gens sont menacés de surfacturation, de coupure d'électricité. De plus les anciens compteurs fonctionnaient très bien, ils se contentaient de mesurer les consommations et ils ont été remplacés par des compteurs qui seront obsolètes au maximum dans dix ans. L'avis des gens n'a pas été demandé. Un nombre important de citoyens refuse cette pose.

M. TRISTAM :

J'ai regroupé cinq points. Un premier point de débat qui est posé, qui n'est pas du tout tranché, car nous avons un grand nombre de points de vue contradictoires, tourne autour du prix, de l'incitation, de l'acceptabilité, de la conséquence sur le changement de comportement. Voire, de société à laquelle je relie les dimensions fiscales, impôts et autres. Cet ensemble-là est un vrai point de débats important.

Un deuxième point clé qu'évidemment nous relions toujours à la question écologique, la question de l'énergie avec tout ce que vous avez exprimé sur les différentes sources d'énergie, la compétition entre elles, les alternatives pouvant être choisies et la manière dont nous devons investir de l'une à l'autre.

Le troisième point touche l'impact des activités humaines sur la biodiversité. J'élargis l'activité humaine en comptant la chasse et d'autres activités. Je pense que ce point-là est bien posé et je suis d'accord que nous ne le mettons pas assez en avant c'est pourquoi je trouve très bien qu'il soit sorti dans ce débat.

Pour le quatrième point, je regroupe quelques éléments, car nous avons parlé d'éducation, de formation, aussi de besoins de technicités d'emplois, de sources d'emplois. Autour de cette transition nous avons aussi une activité que nous appellerons économique. Je ne rentrerai pas dans le débat de savoir si elle est industrielle ou non, mais aujourd'hui, toute une activité existe, elle est devant nous, elle doit exister et se consolider.

Quant au dernier point, qui doit nous faire réfléchir je pense, il a été souligné en disant l'urgence à faire, savoir quand le faire. Derrière, cela fait le lien à quelle démocratie pour choisir, quel type de projet, comment allons-nous le financer ? Nous voyons bien la connexion entre ces questions sans évidemment qu'elles épuisent d'autres questions qui n'ont pas été traitées. Au passage, la question de santé de mon point de vue est extrêmement connectée à toutes les questions de biodiversité, d'écologie et d'impact environnemental et alimentaire.

M. VALETTE :

Merci. Malheureusement, nous sommes tenus par le temps. Le grand débat n'est pas encore terminé et sachez que le cahier de doléances reste ouvert, n'hésitez surtout pas à inscrire et à participer encore.

Je tenais à sincèrement vous remercier, car cela est aussi grâce à vous et avec vous que ce débat a eu lieu. Les citoyens avant tout, les gens avant tout. Nous remercions aussi les intervenants.

Madame la Maire, Florence Berthout, qui fait aussi des choses formidables, Monsieur le Préfet, M. Jean-Paul Bailly et j'oublie beaucoup de personnes. Sincèrement, je voulais vous dire une chose, une chose sur laquelle je suis content, cela fut de voir la pertinence en règle générale de vos interventions. Vous faites des recherches, vous êtes curieux, vous voulez savoir les choses et vous avez cette soif-là pour laquelle je dis bravo, continuez ainsi et ne lâchez rien. Je vous remercie encore et vous dis à bientôt, au revoir.